

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5546 - Dimanche 26 décembre 2021 - Prix : 10 DA



Habitat

Le ministre Belaribi : «L'année 2022 sera celle de l'urbanisme»

Page 3

Kaïs Saïed possible homme de l'année

Par Mohamed Habili

Il est une chose qu'il faut accorder à Kaïs Saïed, quoi que puissent penser par ailleurs de lui ses détracteurs tunisiens (cette précision n'est pas de trop, car de non Tunisiens il n'en a pas, de déclarés en tout cas), c'est qu'il ne se laisse presser par personne. D'abord, il a pris tout son temps pour publier sa feuille de route, n'écoutant en cela ni ses amis ni ses adversaires, à qui il arrivait de protester à l'unisson pour le forcer à accélérer la cadence. Il a attendu cinq mois pour ce faire, ne voyant pour sa part aucun feu prendre dans le pays en raison de la lenteur de sa démarche. Ce n'était pas les foules clairsemées qu'Ennahdha et ses alliés, de circonstance et de toujours, parvenaient difficilement à rassembler qui pouvaient le convaincre de faire plus vite. D'autant que celles de ses partisans étaient toujours plus nombreuses, sans être pour cela imposantes. Des foules de la même taille et de la même radicalité que celles qui avaient fait partir Ben Ali en 2011, il n'y en a eu ni d'un côté ni de l'autre depuis le 25 juillet. Lui-même, du reste, n'avait pas besoin de recourir à une démonstration de force. Il lui suffisait que ses adversaires soient incapables d'en donner une. Ce n'est pas au «putschiste» qu'il est censé être pour eux d'apporter la preuve que le peuple est mécontent de lui.

Suite en page 3

Les contaminations frôlent les 400 cas par jour

Coronavirus : la peur d'une nouvelle déferlante



PH/D. R.

Les contaminations au coronavirus enregistrent une forte hausse et risquent d'augmenter encore davantage dans les tout prochains jours. Les appréhensions des spécialistes sont en passe de se concrétiser, favorisées par un faible taux de vaccination et un laisser-aller général de la part des citoyens. Page 3

En vue de relancer son activité

Le ministère des Transports œuvre à restructurer la CNAN-Nord

Page 4

Avant-première mardi du film

Projection de «L'opium et le bâton» en tamazight

Page 16

L'investissement face aux contraintes bureaucratiques

Saïda Neghza : «Il ne suffit pas de couper l'arbre, mais s'attaquer aux racines»

■ La Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), la plus active des organisations patronales sur le terrain, n'arrête pas de sillonner le territoire national à l'écoute des préoccupations des entrepreneurs qui comptent développer leur activité et investir dans les zones sahariennes. Sa présidente, Saïda Neghza, n'a de cesse de plaider en faveur de facilitations administratives pour les encourager à contribuer au développement de l'économie.

Entretien réalisé par Louisa Ait Ramdane

Evocant la réalité de l'agriculture, Saïda Neghza s'est montrée très optimiste pour l'avenir, en témoignant l'engagement et la volonté manifestés chez nos agriculteurs pour développer ce secteur. Rencontrée en marge du Salon national de l'agriculture saharienne «Agrosouf 2021», cette femme d'affaires de renommée nationale et internationale, revient dans cet entretien sur la réalité du secteur de l'agriculture, ses perspectives, ses freins et ses défis.

Le Jour d'Algérie : Quel constat faites-vous du secteur de l'Agriculture suite à vos déplacements sur le terrain dans la wilaya d'El Oued ?

Saïda Neghza : Mon constat est un optimisme réel au regard de l'engagement et la volonté manifestés chez nos agriculteurs pour développer ce secteur. L'agriculture saharienne, notamment dans l'Oued Souf, joue un très grand rôle dans la réalisation de la sécurité et de l'autosuffisance alimentaires. Avec une production de premier choix et de meilleure qualité, cette région pourra même approvisionner le continent africain en divers produits agricoles. La qualité de notre production agricole peut concurrencer n'importe quel pays. Des difficultés et contraintes sont certes éprouvées mais celles-ci sont surmontables avec l'implication de tous les intervenants. Lors de mon déplacement dans cette wilaya à l'occasion de la tenue de la cinquième édition du Salon national de l'Agriculture saharienne «Agrosouf 2021», j'ai constaté un changement très positif du secteur en matière de production et de transformation. Nous souhaitons atteindre l'exportation de tous les produits d'Algérie, notamment ceux de Oued Souf.

Quelle évaluation faites-vous de ce Salon de l'agriculture ?

Le salon témoigne d'abord de

la persévérance des organisateurs. Il constitue un rendez-vous incontournable pour la promotion de l'agriculture, une vitrine des produits de la région et une preuve de réussite. Il est aussi l'occasion pour les agriculteurs de mettre en exergue le potentiel naturel des terres sahariennes. On a vu durant ce salon une production agricole abondante dans la région de Oued Souf qui est commercialisée dans tout le pays.

Les investisseurs dans le secteur de l'Agriculture ne souhaitent qu'une chose : que le climat soit propice à l'investissement.

Quels sont les freins qui entravent l'investissement dans le secteur de l'Agriculture ?

Les freins sont identiques à ceux des autres secteurs, à savoir, en premier lieu, la bureaucratie qui entrave le lancement de plusieurs projets ambitieux dans les wilayas du Sud, notamment dans les zones d'ombre. Malheureusement, aucun secteur n'est épargné par ces pratiques. Même si la «issa-ba» n'a pas le pouvoir absolu comme ce fut le cas sous l'ancien régime, mais elle existe, elle n'est pas partie à 100 % ! Pour mettre fin à ces agissements entravant le développement du secteur, il ne suffit pas de couper l'arbre seulement, il faut s'attaquer aux racines.

Les banques aussi ne jouent pas leur rôle. Elles n'offrent pas de garanties aux investisseurs dans le secteur. Les banques exigent des garanties alors qu'ailleurs c'est le projet d'investissement et le fonds qui est la garantie. Si le jeune porteur de projet possède des garanties pourquoi s'adresserait-il aux banques ? Pourtant, le Président Tebboune a instruit d'accorder des facilités aux investisseurs et d'éliminer la bureaucratie dans diverses institutions et administrations publiques.

Pour régler ce problème, il faut désigner un administrateur pour gérer les fonds. Si les banques ne s'impliquent pas dans le processus de l'investissement, rien ne marchera. L'investissement des petits

industriels sans soutien des banques n'ira pas loin et ne servira à rien.

Cela, en plus du problème de la viabilisation, de l'énergie, l'absence d'une stratégie globale, le problème de commercialisation des produits agricoles et la perte des récoltes à chaque saison, le manque de chambres froides et les usines de transformation, le transport et les circuits de distribution...

Avez-vous des exemples à nous citer ?

Nous pouvons citer la filière tomate qui a vécu une importation massive de DCT et de TCT, alors que la production nationale est suffisante et nos usines de transformation ont été mises en difficulté.

Aussi, nous assistons actuellement à une ineptie concernant la filière dattes. Nos dattes sont d'excellente qualité mais ne sont pas compétitives à l'étranger, au moment où des pays arrivent à vendre nos dattes sous d'autres labels à des prix plus concurrentiels.

Que fait la CGEA pour soutenir les entreprises et les jeunes entrepreneurs notamment dans le secteur agricole pour les aider à relever le défi ?

Ma présence aujourd'hui à El Oued est un signe révélateur de l'intérêt porté à l'agriculture en général et aux jeunes investisseurs en particulier. Nous accompagnons nos jeunes et les soutenons dans le processus de création de leurs projets, tant avec le ministère de l'Agriculture qu'avec le ministère délégué à la Micro-entreprise et sa structure Anade (ex- Ansej). La CGEA se rapproche des producteurs agricoles et est à l'écoute de leurs préoccupations et leurs idées concernant le développement de leur activité et leurs investissements dans les zones sahariennes. Lors de ma visite sur le terrain auprès de plusieurs investissements à Oued Souf, j'ai été témoin d'un certain nombre de lacunes importantes qui causent des problèmes aux agriculteurs. J'ai sollicité les responsables locaux dans plusieurs opportuni-



Ph/E. Soraya/J. A.

tés pour fournir des installations à ces projets de développement afin de développer l'économie locale.

Etes-vous optimiste sur le sort des petites entreprises en difficulté ?

Malheureusement, le taux de mortalité des petites entreprises reste élevé en Algérie. Un effort devra être fait en matière de formation à l'entrepreneuriat, d'étude du marché et de coaching.

Quelles solutions le gouvernement devrait-il engager pour développer le secteur de l'Agriculture ?

Le gouvernement est conscient que le salut de ce secteur passe par une autosuffisance alimentaire. Il doit jouer pleinement le rôle de régulateur de marché, par l'amélioration des capacités de conservation et des

circuits de distribution. En outre, il doit actionner les banques pour soutenir les agriculteurs et transformateurs à des taux d'intérêt bonifiés. Le soutien du secteur est inévitable, il est pratiqué par tous les pays du monde, y compris les États-Unis et l'Europe, car c'est une question de souveraineté nationale.

Quel message voulez-vous adresser aux jeunes entrepreneurs ?

Soyez tenaces et téméraires, votre pays a besoin de vous et votre avenir doit se construire ici en Algérie. Prenez exemple sur ceux qui ont réussi, le marché algérien est vierge, ne vous découragez pas face aux entraves bureaucratiques. L'optimisme est de rigueur et construisons ensemble la nouvelle Algérie.

L.A.R.

La présidente de la CGEA appelle les responsables à lever les obstacles

Une quinzaine de projets à l'arrêt dans la wilaya d'El Oued

Lors de sa visite dans la wilaya d'El Oued, la présidente de la Confédération des entreprises algériennes (CGEA), Saïda Neghza, a plaidé pour la levée des contraintes bureaucratiques qui entravent le lancement de plusieurs projets ambitieux dans les wilayas du Sud, notamment dans les zones d'ombre. «Une quinzaine de projets sont à l'arrêt

dans la wilaya El Oued, c'est énorme. C'est injuste, alors que les propriétaires de projets ont eu toutes les autorisations nécessaires», s'est-elle étonnée lors d'une visite à plusieurs projets à l'arrêt.

Suite à ce constat, la cheffe de la CGEA a taclé à nouveau l'administration, à l'origine, selon elle, de sabotage des projets

agricoles. «90 % de l'administration doivent être changés. Je l'ai dit et je le répète», lancera-t-elle, soulignant que la bande mafieuse (la issaba) «est toujours là». «La composante de l'administration actuelle est issue de l'ancien système. Elle est un facteur de sabotage qui empêche les investisseurs d'entreprendre leurs projets, notamment dans la

région du Sud», a-t-elle dénoncé, précisant que cette administration travaille «à l'opposé du programme du président de la République».

Sollicité par la patronne de la CGEA, le wali de la wilaya d'El Oued s'est dit prêt à accompagner les entrepreneurs de la région pour lancer leurs projets afin de développer l'activité éco-

nomique et surtout créer de nouveaux postes d'emploi. «Les portes de la wilaya sont toujours grandes ouvertes pour écouter les préoccupations des investisseurs et leur prêter main-forte», a-t-il déclaré. Les exemples de sabotage de l'administration sont légion dans la région, a regretté Saïda Neghza.

Louisa A.R.

Les contaminations frôlent les 400 cas par jour

Coronavirus : la peur d'une nouvelle déferlante

■ Les contaminations au coronavirus enregistrent une forte hausse et risquent d'augmenter encore davantage dans les tout prochains jours. Les appréhensions des spécialistes sont en passe de se concrétiser, favorisées par un faible taux de vaccination et un laisser-aller général de la part des citoyens.

Par Aomar Fekrache

Avant-hier, le nombre de nouveaux cas confirmés s'est approché dangereusement des 400 contaminations. Le décompte quotidien du ministère de la Santé a fait état de 375 cas et 9 décès. Des chiffres indicateurs d'une inéluctable entrée du pays dans une quatrième vague aux conséquences incertaines. Et pour cause, le corps médical est censé faire face au variant Delta, mais aussi Omicron qui ne cesse de se propager à travers le monde. En Algérie, un 2^e cas vient d'être détecté par l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) sur un ressortissant de retour d'un séjour en Afrique du Sud. Bien que la situation est alarmante à plus d'un titre, les mesures de lutte contre l'épidémie ne sont toujours pas renforcées et les autorités publiques ne jugent toujours pas utile de sévir pour que les règles sanitaires soient respectées. De par le monde, en cette période de fêtes du nouvel an, des mesures draconiennes ont été prises. L'on parle de 4 500 vols annulés par les compagnies aériennes, tandis que des milliers d'autres étaient retardés le week-end de Noël, face au variant Omicron. Dans plusieurs pays, le port du masque et la distanciation physique sont à nouveau obligatoires pour tenter de circonscrire la propagation du nouveau mutant. En Algérie, les autorités publiques affirment avoir pris les devants pour faire face à une nouvelle crise, grâce aux stocks d'oxygène disponible et l'expérience acquise par les staffs médicaux dans la prise en charge des malades. Il n'empêche que sans une adhésion des citoyens, la situation risque de s'avérer hors de contrôle à tout moment. En fait, bien que les



spécialistes assurent que Omicron est beaucoup moins virulent que le variant Delta, l'on ne peut être sûr de rien en raison des mutations déroutantes de ce virus qui continue de tuer et d'impacter la reprise économique à travers le monde. L'Algérie, elle, demeure loin de l'immunité collective et reste ainsi vulnérable face à la pandémie. Bien que les vaccins sont disponibles en nombre suffisant, il n'en demeure pas moins qu'en cas d'urgence l'on ne pourra pas vacciner tous les réfractaires et parvenir ainsi à protéger les millions de citoyens ayant boudé les centres de vaccin. Si les spécialistes n'écartent pas de voir Omicron se propager mais avec moins de complication, ils sont nombreux à appeler à se concentrer sur le Delta qui demeure plus menaçant. Il y a quelques jours, P^r Kamel Sanhadji, président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire

(ANSS), avait déclaré que la lutte doit être concentrée «en priorité» sur le variant Delta, dont l'évolution et les dégâts sont connus, et qui risque d'avoir une «forte» propagation. Pour sa part, le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie, Faouzi Derrar, a indiqué que compte tenu de la baisse du taux de protection 6 mois après un schéma vaccinal complet (deux doses), «la personne vaccinée nécessite une troisième dose pour une meilleure protection contre le nouveau variant», en attendant de «savoir

s'il est nécessaire de recevoir d'autres doses, selon les dernières approches, pour endiguer définitivement cette pandémie». Le ministère de la Santé ne cesse de rappeler que «la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique», tout en insistant sur «le respect du port du masque». Hélas, un message qui semble souvent tomber dans l'oreille d'un sourd.

A. F.

Bilan des dernières 24 heures 278 nouveaux contaminés et 7 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 7 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, deux cas de moins que le bilan d'hier (9), portant à 6 229 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 278 cas, soit 97 cas de moins par rapport au bilan d'hier (375), pour atteindre, au total, 216 376 cas confirmés.

R. N.

Habitat

Le ministre Belaribi : «L'année 2022 sera celle de l'urbanisme»

«**L**e secteur de l'urbanisme aura toute son importance l'année prochaine», a assuré, hier, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, en marge de la cérémonie de remise du Prix national d'architecture (prix du président de la République). Présidant la cérémonie de remise du Prix national d'architecture (prix du président de la République), le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a appelé les architectes algériens à veiller sur la garantie de «la qualité» des réalisations architecturales. «Le secteur de l'urbanisme a connu un saut qualitatif à tra-

vers la réalisation de grands projets à l'image de la Grande mosquée d'Alger, c'est pourquoi j'appelle nos architectes à veiller sur la garantie de la qualité des réalisations pour assurer une architecture plus créative», a indiqué le ministre, ajoutant que l'heure est à la créativité, à l'innovation, les invitant, en même temps, à concevoir des plans de manière à préserver le patrimoine architectural algérien. Il a souligné, à ce propos, que «l'État attache beaucoup d'importance à la préservation des patrimoines architecturaux, culturels et religieux c'est pourquoi on encourage les architectes à concevoir de manière à préserver

l'identité nationale». En outre, en marge de cette cérémonie, Belaribi a indiqué que «le secteur de l'Habitat a réussi à consolider les acquis sociaux, conformément au programme du président de la République». Lors de son allocution, le ministre a, en effet, affirmé que «l'année 2022 sera celle de l'urbanisme», déclarant que «le secteur de l'urbanisme aura toute son importance l'année prochaine». Il est à noter que le Prix national de l'architecture et de l'urbanisme a été remis hier aux lauréats. En effet, décliné en trois catégories, le Prix de l'édition de l'année 2021, dont la cérémonie de remise s'est déroulée au

Centre international des conférences «Abdellatif-Raha!», a porté sur le thème : «L'urbanisme entre patrimoine et modernité». Ainsi, le Prix du président de la République a été attribué à l'architecte Tarik Bey Ramdane pour sa conception du plan du centre commercial et de loisirs Garden City, sis entre Dely Ibrahim et Chéraga (Alger). Le Prix lui a été remis par le conseiller du président de la République, chargé des relations extérieures, Abdelhafid Allahoum. Le Prix du Premier ministre a été attribué à l'architecte Redhouan Arouni pour sa conception du plan du projet des 169 logements promotionnels à Tipasa. Le Prix lui a

LA QUESTION DU JOUR

Kaïs Saïed possible homme de l'année

Suite de la page une

Si les masses populaires ne se soulèvent pas contre lui, si elles ne manifestent même pas contre lui, après qu'il a suspendu le Parlement, c'est qu'elles sont d'accord avec lui. Mieux encore, c'est qu'il a agi conformément à leur vœu le plus secret. Elles voulaient qu'il mette fin à une mascarade parlementaire qui les excédait, mais contre laquelle elles ne pouvaient rien. Aujourd'hui, comme hier, il n'y a que la classe politique, à peu près toutes tendances confondues, et Moncef Marzouki, qui à lui seul fait plus de bruit que tout le monde, ce qui d'ailleurs lui a valu une première condamnation de quatre ans, pour parler de coup d'Etat en Tunisie. Ni la France, ni les Etats-Unis, ni aucun des Etats prompts à dénoncer les coups d'Etat, n'en dénonce un du fait de Kaïs Saïed. Moncef Marzouki est plus que jamais en porte-à-faux : il demande aux Occidentaux de condamner quelque chose qui pour eux n'est pas condamnable, du moins dans son état actuel. A une classe politique qui ne peut pas mobiliser l'opinion pour obliger le pouvoir à faire marche arrière, il ne reste qu'une seule corde, qu'un seul recours : la grève de la faim, dans l'espoir de s'attirer la sympathie des Tunisiens et des étrangers. Marzouki y est partant, mais de façon symbolique, tiennent à préciser ses adversaires. Comme pour dire qu'on n'espère pas se débarrasser de lui de cette façon. Le président tunisien a pris tout son temps avant de publier la feuille de route. Il prend deux fois plus de temps pour la mettre en œuvre. Une demi-année pour consulter les Tunisiens et faire adopter une nouvelle Constitution. Une autre demi-année pour faire élire un nouveau Parlement. Si son plan est appliqué au bout du compte, il se sera étalé sur une année et demie. D'ici décembre de l'année prochaine, bien des événements peuvent se produire. Y compris la révolte sociale, dans un pays en proie aux difficultés économiques. C'est plus que jamais sur elle que reposent les espoirs des opposants à Kaïs Saïed, n'ayant pu déclencher une révolte politique. Non pas faute d'avoir essayé.

M. H.

Thinhinane Khouchi

En vue de relancer son activité

Le ministère des Transports œuvre à restructurer la CNAN-Nord

■ Le ministère des Transports œuvre à restructurer la Compagnie nationale algérienne de navigations (CNAN-Nord), en changeant son mode de gestion et en activant son rôle dans le domaine du transport maritime des marchandises, à l'effet de relancer son activité, a indiqué un communiqué du ministère.

Par Mahi N.

«**L**e ministre des Transports, Aïssa Bekkaï, a mis en avant les efforts continus de la tutelle en vue de restructurer cette compagnie vitale, en procédant au changement de son mode de gestion,

Distinction/Ligue arabe Une Algérienne lauréate du Prix d'excellence de la femme arabe dans le domaine médical

La Ligue arabe a décerné, au niveau du pavillon de la femme à Dubai Expo 2020 (Emirats arabes unis), au médecin spécialiste en maladies infectieuses à l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) El-Hadi-Flici (Ex-El Kettar), P' Fatma-Zahra Zemit, le Prix d'excellence de la femme arabe dans le domaine médical, a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère de la Santé. La distinction du P' Zemit est intervenue en coordination avec l'Union générale des femmes émiratistes et ONU-femmes. Ledit prix met en avant «le rôle pionnier et efficace de la femme dans divers domaines ainsi que dans la société civile» et la distingue «pour ses réalisations pionnières, ses expériences et ses innovations». La Ligue arabe s'attelle à décerner aux femmes médecins ce prix «en reconnaissance de leurs efforts» consentis dans le cadre de l'armée blanche, notamment au regard de la propagation de la pandémie de Covid-19.

M. O.

en promouvant sa performance et en activant son rôle dans le domaine du transport maritime des marchandises», lit-on dans le communiqué posté par le ministère sur sa page officielle Facebook.

A ce titre, le ministre a indiqué que cette opération se fera «en drainant une part plus grande du marché, à travers l'encouragement des opérateurs économiques nationaux à exploiter les capacités de cette entreprise en matière d'exportation, soit à travers des contrats de partenariat ou en affrétant des navires, ce qui contribuera à relancer son activité et à améliorer sa situation».

Le ministre s'exprimait lors

d'une rencontre, tenue jeudi au siège du ministère, avec des représentants du syndicat de la CNAN-Nord et avec un nombre de ses travailleurs, en présence de cadres du ministère.

Lors de cette rencontre, les représentants de la compagnie ont soulevé un ensemble de préoccupations, à leur tête, «le retard accusé dans le versement des salaires, de plus de 4 mois, au vu de la crise financière dans laquelle cette entreprise se débat, de la situation générale et des difficultés qu'elle connaît depuis des années, exigeant de trouver des solutions pratiques pour la sauver et la relancer, dans les meilleurs délais».

Dans ce contexte, M. Bekkaï a



promis aux travailleurs de l'entreprise de «prendre toutes les mesures possibles et d'examiner les voies, en vue de prendre en charge et traiter l'affaire du retard des salaires, avec un dialogue serein entre tous», ajoute le communiqué.

Le ministre a estimé que le porteur social est «une partie importante et un acteur essentiel» dans le processus de réforme de l'entreprise et dans la relance de son activité et de son dynamisme.

M. N.

Culture à Mostaganem

Le directeur de la culture redonne vie au 7^e art

Malgré un potentiel manifeste et un passé cinématographique substantiel résultant des grandes capacités dans l'art dramatique, le septième art à Mostaganem est passé par une longue période apathique pour de multiples raisons. Néanmoins, les cinéphiles et les nostalgiques du grand écran existent toujours. A ce titre, depuis son installation, Mohamed Merouani, directeur de la culture et des arts, a fait sciemment un état des lieux du secteur dans la wilaya, mettant en avant les carences du domaine pour enfin établir une feuille de route. Une feuille de route qui allait lui permettre de promouvoir progressivement le septième art sur les écrans. Le D' M. Merouani, professeur d'université et acteur dans les médias, tente intelligem-

ment de redresser la barre de la culture et des arts avec le soutien des acteurs en valorisant le potentiel traditionnel de la wilaya, en l'occurrence l'art dramatique, la poésie, le cinéma et la peinture. Pour ce qui est du septième art et étant donné l'existence de capacités en salles de projection de films, notamment la salle «Cheikh Hamada», totalement rénovée, située au centre-ville, sert aujourd'hui à mettre en pratique le programme de relance du cinéma à Mostaganem. Cette stratégie d'impulser l'animation cinématographique a commencé d'abord par le rapprochement des amateurs du ciné-club. Evidemment, cet instrument est le premier à être valorisé car le directeur s'en est appuyé pour relancer le film à Mostaganem. C'est parfait, puisqu'à

Mostaganem le ciné-club a toujours existé. A travers les projections programmées pour un public de choix, particulièrement les étudiants et les lycéens, le directeur a songé, par le truchement de cet outil, encourager les échanges entre cinéphiles et développer une culture cinématographique à Mostaganem. Tous s'accordent à dire qu'une fois à la tête du domaine, le directeur de la culture a donné un bon départ à un secteur longtemps agonisant. La salle «Cheikh Hamada», en plus des activités de l'association du ciné-club créée en avril 2021, a vu passer le film «Heliopolis» qui a marqué les esprits des amoureux du grand écran et la projection du film documentaire «Cassaigne le camp de la mort» sur la torture, du cinéaste Mostefa

Abderrahmane. Le premier responsable de la culture a d'abord travaillé en concertation pour pouvoir établir son tableau de bord. A l'issue des consultations, il a préconisé le lancement d'ateliers pédagogiques cinématographiques et en parallèle une formation de jeunes pour la réalisation de courts métrages en collaboration avec la Direction de l'éducation. Pour promouvoir le 7^e art à Mostaganem, Mohamed Merouani prépare la signature d'un contrat avec le Centre national du développement cinématographique. Tous confiants qu'avec la prochaine réouverture de la salle «Afrique», la vision managériale du directeur de la culture à Mostaganem se réanime doucement mais s u r e m e n t .
Lotfi Abdelmajid

Transition énergétique

L'appel d'offres du projet «Solar 1000 MW» lancé

Le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables a annoncé, sur son site web, le lancement de l'appel d'offres pour la réalisation du projet de production de 1 000 MW en énergie solaire, dénommé «Solar 1000 MW».

Ce projet consiste en la constitution de Sociétés de Projet (SPV) chargées de réaliser un projet de centrales solaires photovoltaïques d'une capacité totale de 1 000 MWC, réparties sur le territoire national, en lots de 50 à 300 MWC chacune, indique le document de l'appel d'offres.

Les sites destinés à l'implantation des installations de ces centrales seront mis à la disposi-

tion des SPV par la Société algérienne des énergies renouvelables dénommée «Shaems Spa», chargée par le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables du traitement de cet appel d'offres, précise la même source.

La participation à cet appel d'offres est ouverte à toute personne physique ou morale, seule ou en groupement, qui mobilise les financements nécessaires à la réalisation de ce projet, justifie de références avérées dans le développement et le montage de projets de centrales de production indépendante d'électricité (mode IPP, notamment, de sources renouvelables), et dispose également de capacités pour l'exécution de

toutes les prestations requises pour ce type de projet.

Il est également souligné que les investisseurs intéressés devront assurer le développement, le financement, la conception, la fourniture d'équipements, la construction, l'exploitation et la maintenance de ces centrales, ainsi que la réalisation des installations d'évacuation et de raccordement aux réseaux électriques et la commercialisation de l'électricité produite à partir de ces centrales.

La commercialisation de l'électricité produite «se fera à travers un contrat de vente et d'achat d'électricité (Power Purchase Agreement PPA), conclu pour une durée d'exploitation de vingt-cinq ans pour

chacune des centrales, entre la SPV et l'acheteur désigné».

La participation à l'appel d'offres est conditionnée, selon le document, par «le respect du pourcentage minimum d'exigence de contenu local, par type de produit et de services locaux».

Les offres du projet «Solar 1000 MW» doivent comporter une offre technique et une offre financière, ajoute le document, précisant que les candidats doivent remettre ces offres le 30 avril 2022 à 10h00 (heure locale), heure limite, à la Salle des conférences, Tour B, Immeuble Cité Chabani, Val d'Hydra, Alger.

L'ouverture des plis des offres techniques se fera le jour même, tandis que l'ouverture des plis des offres financières des sou-

missionnaires, dont les offres techniques ont été retenues, se fera ultérieurement, selon le document.

A noter que cet appel d'offres à investisseurs entre dans le cadre de la politique nationale de la transition énergétique et du développement des énergies renouvelables et en application des dispositions du décret exécutif n° 17-98 du 26 février 2017, modifié et complété, définissant la procédure d'appel d'offres pour la production des énergies renouvelables ou de cogénération et leur intégration dans le système national d'approvisionnement en énergie électrique.

Hania T.

Hausse de la production du secteur public au troisième trimestre

■ La production industrielle du secteur public national a enregistré une hausse de 4,6 % au troisième trimestre 2021, par rapport à la même période de l'année précédente, selon les données de l'Office national des statistiques (ONS).

Par Salem K.

Par secteur d'activité, la production industrielle du secteur de l'énergie a enregistré des hausses appréciables pour le deuxième trimestre consécutifs, respectivement 13,0 % et 12,6 %, selon la même source.

Les hydrocarbures ont connu une croissance de 1,8 %, détaille l'ONS, expliquant que cette tendance résultait de l'augmentation de la production du pétrole brut et gaz naturel (+4,5 %) et de la liquéfaction du gaz naturel (+2,1 %). En revanche, le raffinage de pétrole affiche une baisse de 8,6 %.

Après une croissance de 9,8 % enregistrée au trimestre précédent, les mines et carrières ont vu leur production baisser de 1,7 % au troisième trimestre 2021. « Cette évolution est le fait, particulièrement, de la chute de la production de l'extraction de la pierre, argile et sable (-9,7 %),

alors que des hausses plus ou moins importantes caractérisent le reste des activités », précise la même source.

Les ISMMEE (industries sidérurgiques métalliques, mécaniques, électriques et électroniques) ont enregistré également une baisse de 1,4 %.

Dans ce secteur, des baisses sensibles caractérisent, notamment, la fabrication des biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques (-27,6 %), celle des véhicules industriels (-9,5 %), la sidérurgie transformation de la fonte et acier (-39,3 %) et la fabrication de biens consommation électrique (-84,5 %). Par ailleurs, des croissances assez remarquables définissent, particulièrement, la fabrication des biens d'équipement mécanique (+41,3 %), celle des biens d'équipement électrique (+239,0 %) et celle des biens de consommation métallique (+12,1 %).

Après des hausses consécutives amorcées dès le troisième trimestre 2020, les matériaux de construction ont vu leur production baisser de 22,8 % au troisième trimestre 2021. A l'exception de l'industrie du verre qui marque une variation de +16,6 %, le reste des activités affiche un net recul.

Quant aux industries chimiques, elles ont renoué avec la hausse en inscrivant un taux de +1,2 % au troisième trimestre 2021. La fabrication des autres produits chimiques enregistre une croissance de 32,1 %, celle des produits pharmaceutiques un taux de +20,5 %. Le reste des activités affiche des baisses, note l'Office.

Une baisse du rythme de croissance définit les industries agroalimentaires qui, après une hausse appréciable de 24,3 % observée au deuxième trimestre, affichent une variation de +8,3 % au troisième trimestre 2021. Cette tendance est perceptible au niveau du travail de grains et de l'industrie du lait qui ont observé des évolutions respectives de +10,7 % et de +6,3 %.

En revanche, la fabrication



des produits alimentaires pour animaux inscrit une variation négative de -6,0 %.

Les industries textiles ont marqué une variation de -37,1 % au troisième trimestre 2021. Cette tendance est induite aussi bien par l'évolution de la production des biens intermédiaires (-33,2%) que par celle des biens de consommation (-41,4 %).

Les cuirs et chaussures ont marqué, également une baisse de 39,7 % au troisième trimestre 2021. Ce résultat émane, aussi bien des biens intermédiaires (-49,9 %) que des biens de consommation (-17,2 %).

La production des industries des bois et papier marque un repli en enregistrant une variation de -11,2 % au troisième trimestre 2021. A l'exception de la menuiserie générale qui se distingue par une croissance de 175,2 %, le reste des activités affiche des baisses, selon l'ONS.

Hausse des prix à la production industrielle de 3 %

Les prix à la production industrielle, hors hydrocarbures, du secteur public national ont enregistré une hausse de 3 % au troisième trimestre 2021 par rapport

au trimestre précédent, selon les données communiquées par l'Office national des statistiques (ONS).

Détaillant l'évolution des prix par secteur d'activité durant la période juillet-septembre 2021, l'ONS a relevé une hausse des prix à la production du secteur de l'énergie de 3,2 %, comparativement au deuxième trimestre qui avait connu une baisse de 2,4 %.

Cette tendance haussière a également touché les mines et carrières dont l'évolution des prix est passée de 0,3 % au deuxième trimestre à 5,3 % au troisième trimestre. Des augmentations des prix ont concerné certaines activités durant la même période, notamment les prix de la branche de l'extraction du minerai de phosphates (+7,2 %).

Les ISMME (industries sidérurgiques métalliques, mécaniques, électriques et électroniques) ont grimpé de 8,2 % au troisième trimestre par rapport au deuxième trimestre qui a connu une variation de 5 % « de moindre ampleur mais qui reste importante », commente l'office.

Dans ce secteur, la sidérurgie et transformation de la fonte et acier ainsi que la fabrication des biens intermédiaires métalliques,

mécanique et électriques affichent des hausses respectives de 8,4 % et de 18,1 %.

Quant aux industries chimiques, elles ont accusé une variation de 0,4 % au troisième trimestre par rapport au deuxième qui a connu un taux beaucoup plus important (+2,7 %). La chimie organique de base a marqué une croissance de 11 %.

Les industries agroalimentaires, elles, ont connu une baisse de 1 %, induite par la variation des prix du travail, de grains et d'aliment de bétail (respectivement 1,7 % et 0,7 %). En revanche, l'industrie du lait a affiché une hausse de 1,1 %.

Les industries textiles ont connu croissance de 8,2 %, selon l'ONS, expliquant que « le principal facteur de cette tendance semble être les biens de consommations textiles (+14,9 %) ».

L'office relève également une hausse des prix à la production de l'industrie des cuirs et chaussures dont l'évolution est passée de 1,6 % au deuxième trimestre à 4 % au troisième trimestre. Les prix des biens intermédiaires affichent une hausse de 2,5 %, ceux des biens de consommation de 4,8 %.

S. K.

Wilaya de Djelfa Ooredoo au chevet des enfants vulnérables

Ooredoo a participé, le mercredi 22 décembre 2021, à une action de solidarité en faveur des enfants artistes, handicapés et orphelins de la wilaya de Djelfa, organisée par l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (Onppe).

Conduite par M^{me} Meriem Cherfi, Déléguée nationale auprès du Premier ministre, chargée de la Promotion et de la protection de l'enfance, accompagnée du wali de Djelfa, Amar Ali Bensaad, du directeur des Affaires corporatives de Ooredoo, Ramdane Djézairi, ainsi que de cadres de l'Onppe, des médecins et des représentants des autorités locales, la délégation a rendu visite à des structures sociales en charge des enfants artistes, orphelins et handicapés du chef-lieu de la wilaya, notamment l'Etablissement des enfants assistés (orphelinat) de Djelfa et le Centre psychopédagogique des enfants handicapés moteurs.

Au niveau de la Polyclinique centrale de la ville de Djelfa, des équipes bénévoles de médecins spécialistes en pédopsychiatrie et des psychologues ont prodigué des consultations approfondies et des conseils à près de 300 enfants artistes et à leurs parents venus des différentes localités de la wilaya.

Ooredoo, en tant que partie prenante de cette opération, a apporté sa contribution en offrant des cadeaux et des jouets éducatifs aux enfants afin de leur redonner le sourire et la joie.

A travers cette initiative de solidarité, Ooredoo confirme une nouvelle fois sa responsabilité sociétale et son engagement à encourager des initiatives portant des valeurs nobles.

Communiqué

Pétrole

Le baril de Brent à 76,04 dollars

Le cours du baril de Brent était en légère baisse vendredi, subissant des prises de bénéfices après trois séances consécutives de hausse, tandis que le marché du WTI était fermé à la veille de Noël.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février perdait 1,05 % à 76,04 dollars.

Seul le Brent était négocié hier matin et certaines prises de bénéfices sont évidentes,

constatent des analystes.

De son plus bas lundi (69,28 dollars) à son plus haut jeudi (77,00 dollars), le Brent s'était apprécié de plus de 10 % à la faveur de nouvelles rassurantes sur la dangerosité du variant Omicron du Covid-19.

De nouvelles études ont notamment montré que le risque d'hospitalisation est moins important qu'avec de précédentes formes du coronavirus,

même si sa propagation fulgurante et massive pourrait mettre sous forte tension les systèmes de santé. Les investisseurs commencent par ailleurs à se tourner vers le prochain sommet de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés via l'accord Opep+, qui se tiendra le 4 janvier.

A ce propos, certains analystes s'attendent à ce que le groupe s'en tienne à sa décision

d'augmenter la production de pétrole de 400 000 barils par jour.

De son côté, le cours du gaz européen poursuivait sa chute depuis son pic historique touché mardi, à 187,785 euros le mégawattheure (MWh).

Le marché de référence, le TTF (Title Transfer Facility) néerlandais, abandonnait de 17,44 % à 109,45 euros.

Yanis H.

Comédie musicale «Si Muhend U M'hend»

L'œuvre du poète continue de résonner

■ La comédie musicale «Si Muhend U M'hend» a été présentée vendredi à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, devant un public relativement nombreux. Cette œuvre, qui a mis la lumière sur le parcours atypique de ce poète d'expression kabyle, a prouvé que plus d'un siècle après sa mort, les textes de Si Muhend U M'hend continuent de résonner.



Par Abia Selles

Le spectacle, écrit et mis en scène par Lyès Mokrab, a invité le public à revisiter la vie

tumultueuse de Si Muhend U M'hend, à travers une fusion artistique des plus concluantes qui a mêlé la parole et le verbe ciselés déclamés en tamazight, aux airs mélodieux de Djamel

Kaloun, célébrés par de belles chorégraphies signées Sara Bouzar.

Durant près de deux heures, l'assistance a pris part à un voyage onirique, à travers

l'œuvre prolifique de Si Muhend U M'hend, «épicurien notoire», né vers 1850, et qui, bien que lettré, refusait de transcrire, voire répéter, ses poèmes après les avoir déclamés.

La conquête française de 1857 en Kabylie, l'assassinat de son père et de Yamina sa bien-aimée, la dispersion de la famille, passant par la destruction de son village natal et de l'école où il étudiait, sont autant de bouleversements et de malheurs, restitués par l'auteur et metteur en scène, qui ont secoué l'enfance de l'aède durant la deuxième moitié du XIX^e siècle, le poussant résolument à l'isolement et à l'errance. Ces drames accumulés détermineront sa personnalité d'iconoclaste et de rebelle, réfractaire à l'ordre établi.

Longtemps applaudis par l'assistance, les comédiens, Bilal Mohri et Rezki Ouali (Si Muhend U M'hend /jeune et adulte), Malik Fellag, Hocine Ait Guenissaid, Massinissa Kaci, Melissa Sekhi (Yamina), Ania Iddir, Mounir Didani, Mohamed Lachemot, Yamina Abouah, Dihia Smail et Rachel Ikheddachene, ont su porter la

densité du texte, occupant tous les espaces de la scène.

De même pour les danseurs et les ballerines Maya Bachi, Melissa Benabdelaziz, Lamia Amrani, Nassim Merkal, Riad Hamdad et Meziane Tireche, qui ont brillé par la grâce du mouvement et la beauté du geste, dans des tableaux hautement esthétiques, servis par une quinzaine de compositions musicales aux tons narratif, évènementiel, nostalgique, traditionnel, ou encore festif.

Œuvres de Abdellah Kabiri et Ferhat Messaoui, la scénographie et le décor judicieusement minimalistes ont permis l'émergence du texte, dans un spectacle qui a restitué par l'anecdote et des faits marquants les liens intimes entre le poète et son peuple, qui firent de l'un le témoin des malheurs, de l'autre le pourfendeur de ses travers, tout autant que le héraut de ses espérances.

Savourant tous les moments du spectacle musical dans la délectation, le public a interagi avec les comédiens et les danseurs par des salves d'applaudissements et des youyous nourris.

A. S.

Orchestre des jeunes Algériens

L'année 2022 marquera «un grand tournant»

L'année 2022 marquera un «grand tournant» pour l'Orchestre des jeunes Algériens (OJA), avec la présentation en «avant-première» d'une série de compositions artistiques, aboutissement d'un travail de longue haleine, qui a débuté en 2018, a déclaré, vendredi à Médéa, le directeur de l'OJA, Salim Dada.

Le programme artistique de la rentrée 2022, couronnement de trois années d'efforts acharnés, accomplis par les jeunes membres de l'Orchestre des jeunes Algériens, s'annonce «assez prometteur», selon Salim Dada qui a fait part, à la presse, en marge d'une prestation artistique organisée à Médéa, de la présentation de deux projets artistiques de dimension internationale.

La première composition représente l'hymne des travailleurs africains, réalisée au profit de l'Office des syndicats des travailleurs africains, enregistrée en studio, en 2018, puis diffusée en clip vidéo, sera jouée, cette fois-ci, en public, au début de l'année 2022, a indiqué Salim Dada, précisant que cette première expérience «internationale» sera suivie par la présentation, au mois de juillet prochain, d'une symphonie à cordes, une première en Algérie, dans un théâtre de la capitale du royaume de Belgique, Bruxelles.

L'avant-première de ce spectacle, qui fait office de musique originale du film «Hypnotisia», réalisé par Merouane Lakhdar Hamina, fils du célèbre metteur en scène, Mohamed Lakhdar Hamani, auteur de «Chronique des années de

braises», Palme d'Or au festival de Cannes, en 1975, aura lieu en janvier à Alger, a signalé Salim Dada.

L'Orchestre des jeunes Algériens (OJA), fondé en 2018, avec le précieux concours de l'Office national des droits d'auteur (Onda), compte «fructifier» l'expérience acquise au cours des trois dernières années pour «diffuser» le programme artistique et musical qu'il a entamé avec de jeunes diplômés des institutions de formation musicale, les semi-professionnels et les autodidactes qui forment l'ossature de l'orchestre, a confié Salim Dada, en marge de son passage à Médéa.

Outre l'organisation de sessions de formation au profit de jeunes musiciens, l'OJA s'est investi, durant la période de la pandémie, dans un travail de création en

vue de donner un prolongement aux efforts de formation et de perfectionnement qu'il a assuré pendant tout ce temps, a-t-il fait savoir.

Deux créations artistiques, composées par des jeunes lauréats d'un concours interne, en l'occurrence Kamel Fedhloune et Nabil Hamai, sont à l'affiche du programme présenté par l'OJA, vendredi à Médéa, à Alger depuis hier, et à Oran, au début de l'année, a-t-il ajouté.

L'institutionnalisation de l'Orchestre des jeunes Algériens, en juillet dernier, va «stimuler», selon son directeur, l'équipe artistique et «encourager à déployer davantage d'efforts, afin d'assurer la formation de la relève, et présenter des événements artistiques et musicaux réguliers et fréquents».

F. H.

Cinéma

«Matarès» de Rachid Benhadj projeté en avant-première

Le film long métrage «Matarès» du réalisateur algérien Rachid Benhadj a été projeté en avant-première, jeudi soir à Alger.

Réalisée en 2019, cette œuvre d'une heure et demie traite du phénomène de l'immigration clandestine dans la région de la Méditerranée, à travers l'histoire de la fille ivoirienne «Mona», âgée de 8 ans, qui a fait de la ville de Tipasa un lieu d'habitation, en compagnie de plu-

sieurs migrants clandestins venus de l'Afrique subsaharienne.

De confession chrétienne, Mona pratique la mendicité et travaille en même temps comme vendeuse de fleurs pour les visiteurs venus de la région archéologique de Tipasa. Un métier qu'exerce aussi l'enfant algérien «Saïd», le musulman qui est gêné par sa présence, croyant qu'elle lui dérober les acheteurs. Avec le temps, les

disputes entre les deux s'intensifient jusqu'à ce qu'une amitié solide se construise.

L'œuvre cinématographique dénonce plusieurs phénomènes négatifs comme l'extrémisme religieux, le harcèlement sexuel et l'exploitation des enfants.

Le film a eu recours, dans son début et sa fin, à plusieurs véritables scènes en noir et blanc qui mettent en exergue la souffrance des migrants clandestins venus d'Afrique sub-

saharienne, en raison de la pauvreté, des guerres et des crises politiques dans leur pays et qui les poussent à risquer leur vie, en vue de parvenir à l'Europe.

Ce film dont le scénario a été écrit par le réalisateur Benhadj, a été réalisé par le Centre algérien de développement du cinéma (CADC). Anis Salhi incarne le rôle de Saïd et Dohiane Yohoo incarne le rôle de Mona.

L'œuvre a obtenu un nombre de prix dans des manifestations

cinématographiques en France et aux Pays-Bas.

Le réalisateur estime que son œuvre se veut «un hommage aux enfants qui souffrent partout, d'autant qu'elle met aussi en exergue la beauté naturelle et le patrimoine dont jouit l'Algérie», ajoutant que son titre «Matarès» est inspiré d'un petit cimetière romain pour enfants dans la ville archéologique de Tipasa.

D. R.



Yémen

L'Arabie saoudite lance une opération militaire à grande échelle

■ L'Arabie saoudite a déclenché, hier, une opération militaire «à grande échelle» au Yémen, après que deux personnes ont été tuées et sept blessées dans la première attaque mortelle revendiquée par les rebelles Houthis dans le royaume saoudien en plus de trois ans.

Par Mourad M.

Ryad intervient au Yémen depuis 2015, à la tête d'une coalition pour appuyer les forces gouvernementales, en guerre depuis sept ans contre les rebelles Houthis. Ces derniers, proches de l'Iran, frappent souvent le territoire saoudien depuis le Yémen. La défense civile du royaume a annoncé que deux personnes, dont un Saoudien et un Yéménite, avaient été tuées lors d'une attaque dans la région saoudienne de Jazan, frontalière du Yémen. Les Houthis ont revendiqué cette attaque, indiquant avoir lancé trois missiles balistiques.

«Un projectile est tombé sur un bâtiment commercial, faisant deux morts, un Saoudien et un

résident yéménite. Il a blessé sept civils, dont six Saoudiens et un résident bangladais», précise un communiqué officiel saoudien. Peu après cette attaque, la coalition a indiqué «se préparer à une opération militaire à grande échelle» contre les rebelles.

Le porte-parole des Houthis, Yahya Saree, a menacé dans un communiqué le royaume saoudien d'«opérations douloureuses» s'il poursuivait «son agression et ses crimes».

Si les rebelles yéménites lancent régulièrement des missiles et des drones en Arabie saoudite voisine, ciblant ses aéroports et des infrastructures pétrolières, il s'agit de la première attaque mortelle touchant le royaume depuis 2018. Selon des médecins yéménites, trois personnes ont péri et six autres ont

été blessées lors de frappes aériennes menées en représailles par la coalition au nord-ouest de la capitale yéménite Sanaa, tenue par les rebelles. «Trois civils, dont un enfant et une femme, ont été tués et six autres blessés, dans la ville d'Ajama», ont rapporté des médecins à l'AFP. La coalition militaire anti-Houthis a indiqué qu'elle tiendrait une conférence de presse dans la journée.

Ces derniers temps, les combats se sont intensifiés, avec des frappes aériennes saoudiennes sur Sanaa, en raison desquelles l'aéroport de la capitale, sous blocus saoudien depuis 2016, ne peut plus accueillir depuis mardi les avions d'organisations humanitaires et de l'ONU. Ryad dit riposter à des attaques de drones fomentées depuis cet aéroport.

Jeudi, la coalition, qui avait visé la veille un camp militaire des Houthis à Sanaa, a indiqué avoir détruit un drone piégé visant l'aéroport d'Abha, dans le sud de l'Arabie saoudite, sans faire de victime. Le même jour, la marine américaine a annoncé la saisie de 1 400 fusils d'assaut AK-47 et des munitions sur un bateau de pêche parti selon elle



PH. > D. R.

d'Iran et à destination des rebelles yéménites. Téhéran reconnaît son soutien politique aux rebelles mais dément leur fournir des armes.

Depuis la prise de Sanaa en 2014, les Houthis se sont emparés de la majeure partie du nord du Yémen, en dépit de l'intervention de la coalition militaire dirigée par les Saoudiens. Selon l'ONU, la guerre au Yémen a causé la mort de 377 000 personnes, dont plus de la moitié

due aux conséquences indirectes du conflit, notamment le manque d'eau potable, la faim et les maladies. Mercredi, l'ONU s'est dite «contrainte» de réduire l'aide alimentaire au Yémen faute de fonds nécessaires, au moment où la faim augmente dans ce pays ravagé par l'une des pires crises humanitaires au monde. Quelque 80 % des plus de 30 millions d'habitants du Yémen dépendent de l'aide internationale. M. M.



Commentaire

Verdict

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques mois, des manifestations inédites avaient agité l'île de Cuba, avec des centaines de personnes dans la rue demandant moins d'injustice et plus de liberté. Aujourd'hui, en réponse, plusieurs de ces manifestants ont été condamnés à de très lourdes peines de prison par la justice cubaine. Les États-Unis ont donc dénoncé jeudi les procès «politiques» à Cuba, dans lesquels des peines sévères auraient été requises, contre plus de 90 manifestants qui ont pris part, en juillet, au mouvement de protestation le plus important depuis la révolution de 1959. «Depuis le 13 décembre, le régime cubain a jugé plus de 90 manifestants du #11J à travers Cuba», a tweeté le secrétaire d'État américain adjoint chargé des Amériques, Brian Nichols, partageant un hashtag en référence à la date d'une des manifestations, le 11 juillet. «Le monde constate l'ampleur de ces injustices», a-t-il ajouté, évoquant des peines requises «allant jusqu'à 25 ans, de fausses accusations pour museler, et des conditions d'emprisonnement atroces pour des manifestants pacifiques». Selon un porte-parole de la diplomatie américaine, Brian Nichols entend «souligner le maintien en détention de centaines de manifestants pacifiques», ainsi que «les procès politiques organisés par le régime cubain». «Ces procès simultanés à travers l'île sont un affront aux droits humains des Cubains et à leurs demandes pour plus de liberté», a-t-il ajouté. «Les procureurs cubains ont créé de toutes pièces des accusations fausses ou injustes pour museler les dissidents, tuer dans l'œuf de futures manifestations et intimider les voix critiques», a insisté ce porte-parole. Selon lui, le gouvernement cubain semble vouloir profiter des fêtes de fin d'année pour «attirer moins d'attention» car des verdicts pourraient être prononcés «entre aujourd'hui et le jour de l'an». L'île dirigée par un pouvoir communiste a été secouée en juillet, et notamment le 11 de ce mois, par de vastes manifestations spontanées, inédites depuis la révolution de 1959. Selon l'ONG Cubalex, 1 270 personnes avaient été initialement arrêtées lors de ces rassemblements historiques qui ont fait un mort et des dizaines de blessés. Le 16 novembre, la plateforme d'opposition Cuba Decide avait dénoncé l'arrestation de plus de 100 personnes et l'assignation à résidence d'une centaine d'activistes pour les empêcher, selon eux, de participer à de nouvelles manifestations. La Havane a accusé Washington d'orchestrer ces manifestations. Mais quelles que soient les raisons de ces manifestations, les protestataires qui sont sortis pacifiquement dans les rues en juillet pour demander des changements de la part de leurs dirigeants se voient aujourd'hui condamner à des décennies d'emprisonnement. Que Washington ait orchestré ou non ces protestations, il n'en reste pas moins qu'il est évident que les peines prononcées dans ce dossier servent de menaces pour le reste de la population. Les Cubains, voyant en effet les peines ahurissantes auxquelles sont condamnés les manifestants, réfléchiront probablement à deux fois avant d'aller faire valoir leurs droits dans les rues.

F. M.

Soudan

Des milliers de manifestants anti-putsch sans internet ni téléphone

Des milliers d'opposants au pouvoir militaire manifestaient hier au Soudan, où les autorités ont coupé internet et le téléphone pour tenter d'endiguer une mobilisation qui ne faiblissait pas, deux mois après le putsch du général Abdel Fattah al-Burhane et une répression qui a déjà fait 48 morts. Aux premières heures du jour, les autorités, chapeautées par le général auteur du putsch du 25 octobre, ont tenté de verrouiller le pays : d'abord, l'internet mobile a disparu, puis les communications téléphoniques n'ont plus fonctionné et les manifestants qui prévoyaient de venir des différents quartiers et banlieues vers le palais présidentiel de Khartoum ont découvert que dans la nuit des grues étaient venues déposer d'énormes containers en travers des ponts sur le Nil. Il n'empêche, en début d'après-midi, comme à chaque fois qu'ils manifestent, ils étaient de nouveau des milliers, sous une nuée de drapeaux soudanais et les youyoues de manifestantes à conspuer l'armée, son chef Burhane et même le Premier ministre civil Abdallah Hamdok, qui a retrouvé son poste en acceptant de reconnaître l'état de fait post-putsch, et donc la prolongation du man-

dat du général Burhane à la tête du pays pour deux ans. Selon des témoins, ils étaient des milliers à Khartoum et ses banlieues et des centaines à Madani, une ville à 150 kilomètres au sud de la capitale. Il y a moins d'une semaine déjà, pour le troisième anniversaire du lancement de la «révolution» qui en 2019 força l'armée à mettre fin à 30 ans de dictature militaro-islamiste d'Omar el-Béchir, les partisans d'un pouvoir civil avait montré qu'ils pouvaient encore mobiliser. Ce jour-là, les forces de sécurité ont tiré à balles réelles, fait pleuvoir des grenades lacrymogènes sur les centaines de milliers d'entre eux sortis dans la rue et même recouru, selon l'ONU, à une arme déjà utilisée au Darfour en guerre : le viol. Hier, les autorités ont eu recours à un autre outil de taille : comme durant près d'un mois après le putsch, elles ont coupé les Soudanais du monde.

«La liberté d'expression est un droit fondamental et cela inclut l'accès total à internet», a déjà protesté l'émissaire de l'ONU, Volker Perthes, rappelant que «personne ne devrait être arrêté pour avoir eu l'intention de manifester», alors que les militants ont été de rafles depuis vendredi soir dans leurs rangs.

Redoutant un nouveau déchaînement de violence, le syndicat de médecins pro-démocratie qui recense les victimes de la répression depuis 2018 a dit «demander au monde de surveiller ce qui va se passer», alors que les militants peinent à faire sortir du pays des images via les militants de la diaspora. Les cortèges doivent converger vers le palais présidentiel, car c'est désormais là que siègent les autorités de transition dirigées par le général Burhane.

Mais dès vendredi, le gouvernorat de Khartoum a prévenu : les forces de sécurité «s'occupent de ceux qui contreviennent à la loi et créent le chaos», notamment aux abords «des bâtiments de souveraineté stratégique», alors qu'à chaque manifestation, les premiers tirs ont lieu devant le Parlement, le palais présidentiel ou le QG de l'armée.

En apparence, après son putsch dénoncé par le monde entier ou presque, le général Burhane a rétabli le Premier ministre civil Abdallah Hamdok, mais le Soudan n'a toujours aucun gouvernement, condition sine qua non à la reprise de l'aide internationale, vitale pour ce pays, l'un des plus pauvres au monde.

Après le report de la présidentielle

Les Occidentaux demandent aux Libyens de fixer une nouvelle date pour les élections

■ Les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie, ont appelé les acteurs libyens à fixer un nouveau calendrier électoral après le report de la présidentielle en Libye qui était prévue vendredi.

Maya G.

«**N**ous appelons les autorités libyennes compétentes à respecter les aspirations du peuple libyen à des élections rapides, en fixant rapidement une date finale pour le scrutin et en publiant sans délai la liste définitive des candidats à la présidence», ont déclaré les cinq pays dans un communiqué commun.

Ces pays jugent «important que l'élan soit maintenu» en vue d'élire un nouveau gouvernement et de «renforcer l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité nationale de la Libye». Ils réitérent leur appel à ce que les «différends sur les questions politiques ou militaires se règlent sans recours à la violence», se disant «prêts à demander des comptes à ceux qui menacent la stabilité ou minent le processus politique et électoral par la violence ou l'incitation à la violence».

La Haute commission électorale (HNEC) a proposé de reporter d'un mois, au 24 janvier 2022, cette échéance cruciale dans le processus de transition parrainé par l'ONU.

Le Parlement se penchera demain sur cette proposition.

La date du 24 décembre avait été fixée au terme de pourparlers interlibyens entamés il y a un an, sous l'égide de l'ONU. Le mandat du gouvernement intérimaire dirigé par Abdelhamid Dbeibah,



mis sur pied pour assurer la transition d'ici les élections, devrait théoriquement prendre fin le 24 décembre.

Les élections libyennes doivent se dérouler dans des conditions appropriées, selon le chef de l'ONU

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a pris note, jeudi, du retard des élections en Libye et a souligné la

nécessité que les scrutins se déroulent dans des conditions appropriées, a déclaré son porte-parole adjoint, Farhan Haq. Le Secrétaire général a pris note de l'annonce faite mercredi par la Haute commission électorale nationale libyenne, selon laquelle le premier tour de l'élection présidentielle, qui était prévu le 24 décembre, sera retardé, a indiqué M. Haq dans un communiqué.

Les élections législatives libyennes, initialement prévues également le 24 décembre, avaient déjà été reportées à jan-

vier 2022.

Selon le communiqué, «le Secrétaire général félicite les 2,8 millions de Libyens qui se sont inscrits pour voter. Il est impératif que la volonté du peuple soit respectée. Des élections présidentielles et législatives doivent avoir lieu en Libye dans des conditions appropriées pour mettre fin pacifiquement à la transition politique et transférer le pouvoir aux institutions démocratiquement élues».

A cet égard, M. Guterres a pris note de la recommandation de la Haute commission électo-

rale nationale libyenne à la Chambre des représentants et s'est félicité de son engagement continu envers le processus électoral présidentiel et parlementaire en cours, ajoute le communiqué.

HCR : 107 réfugiés transférés de Libye au Canada

Le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a déclaré, vendredi, avoir réinstallé 107 réfugiés de Libye au Canada, constituant le dernier départ de réfugiés de Libye cette année.

«107 réfugiés ont quitté la Libye par avion pour rejoindre un endroit sûr, avec le soutien logistique de notre partenaire l'OIM Libye, en direction du Centre de transit d'urgence en Roumanie. Là-bas, leur dossier sera traité pour une réinstallation au Canada», a déclaré le HCR dans un communiqué.

La Libye est en proie à l'insécurité et au chaos depuis la chute de l'ex-dirigeant Mouammar Kadhafi en 2011, ce qui fait de ce pays un point de passage privilégié des migrants clandestins à travers la Méditerranée et en direction de l'Europe.

Depuis le début de 2021, 31 456 migrants clandestins ont été secourus et renvoyés en Libye, tandis que des centaines d'autres sont morts ou ont disparu au large des côtes libyennes sur la route méditerranéenne centrale.

M. G.

Tunisie

4 ans de prison pour l'ex-président Marzouki

L'ex-président tunisien Moncef Marzouki, vivant en France et farouche critique du coup de force de l'actuel chef de l'Etat Kais Saïed, a été condamné in absentia à quatre ans de prison, a indiqué, mercredi, une source judiciaire.

La source n'a pas été en mesure de préciser le chef d'accusation pour lequel M. Marzouki a été condamné par un tribunal de première instance de Tunis.

Contactée, son avocate Lamia Khemiri a affirmé que M. Marzouki n'avait reçu aucune convocation en justice, ajoutant qu'elle «ne sait pas pourquoi il a été condamné».

Des médias locaux ont affirmé que M. Marzouki a été reconnu coupable d'avoir «porté atteinte à la sûreté de l'Etat à l'étranger» et de lui avoir causé un «préjudice diplomatique».

Un juge tunisien avait émis début novembre un mandat d'amener international contre M. Marzouki, deux semaines après une demande du Président Saïed à la justice tunisienne d'ouvrir une enquête sur des

déclarations de l'ancien président et de retirer son passeport diplomatique à celui qui figure à ses yeux «parmi les ennemis de la Tunisie».

Président Saïed : «Des complotiers ont proposé des projets d'assassinat»

«Les complots qui se préparaient en Tunisie ont atteint les limites», a averti, jeudi, le président tunisien, Kais Saïed, évoquant des projets d'assassinat proposés par des complotiers, rapporte, jeudi, l'agence d'information tunisienne TAP.

Le chef de l'Etat tunisien s'exprimait lors d'un Conseil des ministres consacré à l'examen de plusieurs projets de décrets présidentiels, ajoute l'agence.

Le Président Saïed a ajouté, dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux du Conseil des ministres et postée sur la page Facebook de la présidence de la République : «Il y a un entretien qui parle même du jour de l'assassinat».

Le Président Kais Saïed a

avertit l'ensemble des Tunisiens sur l'existence de «plusieurs complots planifiés par des individus, qui ont vendu leur conscience aux services de renseignement pour assassiner un certain nombre de responsables», selon la même source.

M. Saïed a assuré qu'il est «au courant de l'ensemble des complots préparés à l'intérieur du pays et à l'étranger», ajoutant que «la liberté ne peut pas rester un simple texte dans la Constitution, mais plutôt une réalité généralisée à tout le monde, loin des insultes et des propos diffamatoires».

Sauvetage de 28 migrants dont une femme

Les autorités tunisiennes ont annoncé, vendredi, le sauvetage de 28 migrants, dont une femme, qui tentaient de rejoindre les côtes italiennes.

Le ministre tunisien de la Défense a affirmé qu'une unité de la Marine nationale tunisienne a secouru ces personnes, jeudi soir, après une demande d'aide

de leur part suite à des problèmes dans leur embarcation au nord de Ras Jdir (Sud-Est).

Agés entre 14 et 33 ans, ces migrants de différentes nationalités avaient pris la mer depuis les côtes libyennes dans la nuit du 22-23 décembre, a précisé la même source.

Cinq nouveaux cas contaminés par le variant Omicron détectés

Cinq nouveaux cas contaminés par le variant Omicron ont été enregistrés en Tunisie, a indiqué, jeudi, Mahjoub Ouni, membre du Comité scientifique de lutte contre le coronavirus.

Les cinq cas sont des voyageurs en provenance d'Afrique du Sud, a précisé la même source, rappelant que les cas ont été découverts à leur arrivée le 20 décembre courant grâce au test rapide effectué.

Les cas détectés ont été transférés au centre de confinement obligatoire, a encore dit Ouni.

Lyes G.

Covid-19

Le Maroc prolonge jusqu'au 31 janvier l'interdiction des vols

Le Maroc a prolongé vendredi jusqu'à fin janvier la fermeture de ses frontières aériennes, en vigueur depuis le 29 novembre, pour lutter contre la propagation du variant Omicron du Covid-19.

Cette fermeture, effective depuis le 29 novembre, devait initialement expirer le 31 décembre.

L'Office national des aéroports (Onda) a annoncé vendredi le «prolongement de la suspension de tous les vols de passagers du et vers le Maroc jusqu'au 31 janvier 2022».

Le Maroc avait mis fin jeudi au dispositif visant à rapatrier ses ressortissants bloqués à l'étranger et a prolongé l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 31 janvier 2022, face à la propagation rapide du nouveau variant.

Y. N.



Ligue 1 algérienne (9^e journée)

Le CRB creuse l'écart, premier succès pour le HBCL

Le CR Belouizdad, double champion d'Algérie en titre, a conforté sa première place au classement général en ramenant une précieuse victoire de son déplacement chez son dauphin l'US Biskra (1-0), vendredi, pour le compte de la 9^e journée de Ligue 1, ayant vu le MC Alger dominer le NA Hussein Dey dans le derby algérois (4-1), au moment où le nouveau promu, HB Chelghoum Laïd, a remporté sa première victoire de la saison devant l'ASO Chlef (1-0). Le Chabab a joué, en effet, sans complexe face à son poursuivant direct, qu'il a réussi à surprendre dans le temps additionnel de la première mi-temps, grâce à Chouaïb Keddad, avant de défendre vigoureusement son acquis jusqu'au coup de sifflet final. Un précieux succès à l'extérieur qui porte le capital des Rouge et Blanc à vingt unités, soit quatre longueurs d'avance sur son adversaire du jour (16 points). Une bien mauvaise affaire donc pour les Ziban, qui avec cette défaite inattendue à domicile ont raté une excellente occasion de s'emparer du leadership. A l'instar du Chabab, le MC Alger a admirablement bien négocié son déplacement au stade du 20-Août, où il a aisément surclassé le NA Hussein Dey (4-1). Des réalisations signées Belkheir (25), Frioui (32), Morceli (82) et Abdelhafid (90'+5), alors que Boussalem avait sauvé l'honneur pour le Nasria, en transformant un pénalty à la 64'. Une très bonne opération pour le «Doyen», qui grâce à cette précieuse victoire en déplacement se hisse à la 5^e place du classement général, avec 15 points, au moment où les Sang et Or restent scotchés à la 10^e place, avec 10 unités au compteur. Autre fait saillant lors de cette 9^e journée, la première victoire de la saison pour le nouveau promu, HB Chelghoum Laïd, qui restait jusque-là sur quatre résultats nuls et cinq défaites. Le HBCL a profité notamment de l'avantage du terrain pour dominer le mal classé ASO Chlef (1-0), grâce à Khaldi qui a trouvé le chemin des filets à la 80^e minute de jeu. Un succès qui vaut son pesant d'or sur le plan comptable, puisqu'il permet au HBCL de se hisser à la 13^e place, avec sept unités, alors que l'ASO Chlef pointe juste derrière, avec une longueur de retard. La surprise du jour est à mettre à l'actif du MC Oran, qui en dépit de la mauvaise posture (13^e/7 pts) a réussi à repartir avec le point du match nul, lors de son déplacement chez l'USM Alger (0-0). De leur côté, les Rouge et Noir voient leur série de mauvais résultats se prolonger, car cela fait plusieurs journées qu'ils n'ont plus goûté à la victoire. Ce qui les relègue à la neuvième place avec 12 points. Les autres matchs de cette 9^e journée ont été pratiquement sans surprise, ayant tous tourné à l'avantage des équipes hôtes, à commencer par l'ES Sétif, qui accueillait le CS Constantine dans le choc entre grands clubs de l'Est. Un chaud duel ayant tourné finalement à l'avantage de l'Aigle noir (1-0), grâce à Zoubir (24'). C'est sur le même score que s'est imposée la JS Saoura contre la lanterne rouge, le NC Magra, à Béchar. Une réalisation signée Hamidi (13') et qui représente une très bonne opération sur le plan comptable, tout comme pour l'ESS, car ces deux clubs rejoignent l'US Biskra sur la deuxième marche du podium, avec 16 points pour chaque club. Autre bonne opération, celle du Paradou AC, qui se retrouve au pied du podium avec 15 points et trois matchs en retard, après sa précieuse victoire en déplacement chez l'Olympique de Médéa (1-0) sur un but signé Bouzok (81'). De son côté, après des débuts plus ou moins difficiles, la JS Kabylie semble avoir commencé à trouver son rythme de croisière, comme en témoigne sa large victoire contre le RC Relizane (3-0). Des buts signés Bensayah (57') et surtout Nezla, auteur d'un double aux 54' et 60', permettant ainsi aux Canaris de se hisser à la 10^e place du classement général, avec 10 points, alors que le RCR reste en pleine zone du turbulence : 15^e avec seulement six unités au compteur.

Résultats et classement :

USB- CRB	0-1		
NAHD-MCA	1-4		
RCA- WAT	0-0		
OM-PAC	0-1		
HBCL- ASO	1-0		
ESS -CSC	1-0		
JSK-RCR	3-0		
JSS-NCM	1-0		
USMA- MCO	0-0		
		Pts	J
1). CR Belouizdad		20	9
2). US Biskra		16	8
-). JS Saoura		16	8
-). ES Sétif		16	9
5). Paradou AC		15	6
-). MC Alger		15	8
7). CS Constantine		14	8
-). Olympique Médéa		14	9
9). USM Alger		12	8
10). JS Kabylie		10	7
-). NA Hussein-Dey		10	9
12). RC Arbaâ		8	9
13). HB Chelghoum Laïd		7	9
-). MC Oran		7	9
15). RC Relizane		6	8
-). ASO Chlef		6	8
17). WA Tlemcen		5	9
18). NC Magra		4	9

R. S.

Le défenseur de l'ES Tunis, Mohamed Amine Tougaï, a été la surprise de cette liste, lui qui signe sa première convocation chez les «Verts», après s'être illustré avec l'équipe nationale A', sacrée championne arabe de la Fifa-2021 à Doha (Qatar). Le milieu de terrain offensif, Yacine Brahim (Al-Rayyan SC/ Qatar), élu meilleur joueur de la Coupe arabe de la Fifa-2021, effectue son grand retour en équipe nationale après plusieurs mois d'absence. Côté absence, le milieu de terrain Hicham Boudaoui (OGC Nice/France) n'a pas été retenu, au même titre que l'ailier gauche Rachid Ghezal (Besiktas/Turquie). Boudaoui fait les frais du bras de fer entre le sélectionneur national et le coach de Nice, Galtier, qui a changé le poste de l'enfant de Béchar, ce qui n'arrange pas les affaires de Belmadi, alors que Ghezal ne réussit pas la même grosse saison que celle de l'année dernière. Par ailleurs, tout le monde s'interroge sur la mise à l'écart du défenseur algéro-belge Ahmed Touba, qui a choisi les Verts malgré le fait d'avoir été sollicité par la Belgique, une des meilleures équipes de football au monde. Certains pensent qu'il aurait mérité une place en sélection à la place de Tahart qui est loin d'être indispensable.

Quinze joueurs champions d'Afrique lors de la précédente édition en 2019 en Egypte, figurent dans la liste des 28 joueurs, alors que 13 éléments vont participer pour la première fois à une phase finale de la CAN. Les «Verts» se prépareront à partir de lundi prochain à Doha (Qatar), avec au menu deux matchs amicaux : le samedi 1^{er} janvier face à la Gambie, et le mercredi 5 janvier contre le Ghana, avant de s'envoler le lendemain pour Douala.

Le choix de se préparer à Doha avait déjà été adopté avant la dernière CAN-2019 en Egypte, remportée par l'Algérie. Les «Verts» avaient disputé deux matchs-tests avant leur départ au Caire : face au Burundi (1-1) et au Mali (3-2). Logés dans le groupe E, les «Verts» entameront la défense de leur titre, le mardi 11 janvier 2022, contre la Sierra Leone, au stade de Japoma à Douala (14h00, algériennes), avant de défier la Guinée équatoriale, le dimanche 16 janvier 2022 à Douala (20h00), puis la Côte d'Ivoire, le jeudi 20 janvier 2022, sur le même stade (17h00).

M. M.

Liste des 28 joueurs :

Gardiens : Raïs M'bolhi (Al-

Ittifaq/Arabie saoudite), Alexandre Oukidja (FC Metz/France), Mustapha Zeghba (Damac FC/Arabie saoudite).

Défenseurs : Ramy Bensebaïni (B. Monchengladbach/Allemagne), Djamel Benlamri (Qatar SC/ Qatar), Youcef Atal (OGC Nice/France), Mohamed Réda Halaimia (KFCO Beerschot/Belgique), Aïssa Mandi (Villarreal/Espagne), Abdelkader Bedrane (ES Tunis/Tunisie), Mehdi Tahart (Al-Gharafa/Qatar), Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis/Tunisie), Houcine Benayada (ES Sahel/Tunisie), Lyes Chetti (ES Tunis/Tunisie)

Milieux : Ismaël Bennacer (AC Milan/Italie), Adam Zorgane (SC Charleroi/Belgique), Ramiz Zerrouki (Twente FC/Pays-Bas), Sofiane Feghouli (Galatasaray/Turquie), Haris Belkebla (Stade brestois/France), Sofiane Bendebka (Al Fateh FC/Arabie saoudite)

Attaquants : Farid Boulaya (FC Metz/France), Islam Slimani (O. Lyon/France), Baghdad Bounedjah (Al-Sadd/Qatar), Riyad Mahrez (Manchester City/Angleterre), Youcef Belaili (sans club), Saïd Benrahma (West Ham/Angleterre), Adem Onas (SSC Naples/Italie), Mohamed El-Amine Amoura (FC Lugano/Suisse), Yacine Brahim (Al-Rayyan SC/ Qatar).

Belmadi retient 28 joueurs

La mise à l'écart de Touba étonne

■ Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, a mis donc fin au suspense en dévoilant la liste des 28 joueurs, qui devraient prendre part à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 6 février).



Belmadi a fait ses choix pour la CAN

Par Mahfoud M.

Denis Lavagne démis de ses fonctions

Arrivé à la tête de l'équipe au mois d'août dernier, l'entraîneur français Denis Lavagne n'a pas fait long feu avec l'USM Alger. Les dirigeants du club de la capitale ont décidé hier soir de mettre un terme à son contrat. Fin du chemin pour Denis

Lavagne. L'ancien entraîneur de la JSK n'a pas réussi à rester longtemps avec son nouveau club, l'USMA. Auteur d'un début de saison moyen et d'un nul à domicile hier face au MC Oran, Lavagne a été sacrifié par les dirigeants qui ont décidé de le

limoger. Neuvième au classement avec 12 points seulement en 8 matchs, l'USM Alger connaît un début de saison décevant et, n'ayant pas atteint les premiers objectifs qui lui étaient fixés, l'entraîneur français a ainsi été démis de ses fonctions.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Foire de la production algérienne

Clôture de la 29^e édition, plus de 500 000 visiteurs enregistrés

LA 29^e ÉDITION de la Foire de la production algérienne (FPA) s'est achevée hier, après 13 jours d'activités au Palais des expositions (Pins-Maritimes) à Alger et plus de 500 000 visiteurs enregistrés, a-t-on appris auprès de la Société algérienne des foires et exportations (Safex). Placé sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, cet important événement économique, qui s'est déroulé du 13 au 25 décembre courant, est qualifié de «réussite» par la directrice de la communication de la Safex, Hafidha Mokdad. Cette manifestation, inaugurée par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a drainé plus de 500 000 visiteurs, a indiqué à l'APS M^{me} Mokdad, soulignant également la conclusion de «plusieurs dizaines» de contrats d'affaires et d'accords entre les opérateurs économiques participants, selon un bilan préliminaire établi au terme de cette édition. Les 500 exposants et 50 start-up ayant pris part à cette manifestation et répartis sur l'ensemble des pavillons du Palais des expositions, sur une superficie de plus de 25 000 m², ont exprimé leur «grande satisfaction» quant à leur participation, a assuré la responsable. Elle a, à ce titre, affirmé que «la majorité d'entre eux, y compris ceux qui ont participé pour la première fois à cette foire, ont indiqué que plus de 50 % des visiteurs de leurs stands étaient des professionnels venus pour négocier des contrats d'affaires».

Elle a également révélé que l'engagement des professionnels pour cet événement était «majeur», ce qui a contraint la Safex d'établir, avant le début de cette foire, «une liste d'attente des demandes de participation qu'elle n'a pu satisfaire, faute d'espace d'exposition». S'agissant des non-professionnels, les différents pavillons de la FPA 2021 ont été pris d'assaut, tout au long de l'événement, par les visiteurs, curieux de découvrir les nouveautés et les offres présentes, notamment celui dédié à la vente directe qui drainait, lui seul, des milliers de citoyens par jour, venus faire leurs emplettes à des prix promotionnels proposés par les opérateurs. Cette forte affluence des citoyens a également été favorisée par les vacances scolaires, incitant les familles à venir découvrir les dernières nouveautés des opérateurs algériens et profiter des nombreuses promotions concoctées, pour l'occasion, par les exposants. Aspirant devenir la vitrine du label «made in Algeria», contribuant ainsi à consacrer l'image d'un produit algérien compétitif à l'international, plus de 31 secteurs d'activité étaient présents à l'événement, à l'image de l'industrie chimique et pétrochimique, l'agroalimentaire, les travaux publics, les services, le bâtiment et les matériaux de construction, l'électronique et l'électroménager, la sidérurgie, l'industrie manufacturière, mécanique et bien d'autres. **Yanis F.**

Le père Noël en Algérie



Djalou@hotmail.com

Avant-première mardi du film

Projection de «L'opium et le bâton» en tamazight

■ L'avant-première du film «L'opium et le bâton» doublé en tamazight aura lieu mardi prochain à la salle Ibn-Zeydoun de Riyad El-Feth (Alger), à l'occasion du 104^e anniversaire de la naissance de l'écrivain Mouloud Mammeri, a annoncé, hier, le Haut Commissariat à l'amazighité.

Par Racim C.

Réalisé par Ahmed Rachedi, ce film culte du cinéma national est une adaptation du roman éponyme de l'écrivain et chercheur en anthropologie Mouloud Mammeri, sorti en salle en 1971. «Il nous revient cette année avec la fraîcheur de la langue maternelle de beaucoup d'Algériennes et d'Algériens : le tamazight», a précisé le HCA

dans un communiqué. La version amazighe est réalisée par Samir Ait Belkacem, «dans le respect des standards internationaux en la matière, concrétisant ainsi une passerelle entre les deux langues nationales, l'arabe et le tamazight», a-t-il souligné, relevant que «cette performance ouvre de nouvelles perspectives pour la production cinématographique nationale, et ce, à la faveur du doublage professionnel afin d'offrir à un public plus

large la redécouverte de chefs-d'œuvre artistiques d'une dimension historique, linguistique, culturelle et patrimoniale indéniables». Une sortie en salle dans différentes villes du pays, ainsi que pour la communauté nationale établie à l'étranger, est prévue «dès l'entame de la nouvelle année 2022» par le HCA et l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), ajoute le communiqué. **R. C.**

Ghardaïa

Arrestation de huit individus impliqués dans divers actes criminels

HUIT individus impliqués dans divers actes criminels ont été arrêtés et des quantités de psychotropes et drogue saisies par les services de Sûreté de wilaya de Ghardaïa depuis début décembre en cours, rapporte, hier, un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps de sécurité. L'opération a eu lieu dans différents quartiers et localités de la wilaya, sur la base de dénonciations des victimes de ces individus, qui sont impliqués dans des vols par infraction de véhicules, motos, et agressions, coups et blessures avec armes blanches, détention et vente de

drogue, psychotropes et boissons alcoolisées, précise le communiqué. Ces interventions sécuritaires, qui ont été menées dans le cadre d'un plan de lutte contre la criminalité dans le milieu urbain, pour la préservation des personnes et des biens, ont permis également l'arrestation de quatre passeurs de migrants subsahariens sur le territoire de la wilaya, a-t-on ajouté. Les mêmes services ont procédé à la saisie d'une quantité de drogue et de psychotropes destinés à la vente et à la consommation, des armes blanches et boissons alcoolisées, conclut la même source sécuritaire. **R. N.**

Commerce

Coup d'envoi du 35^e Salon «Assihar» à Tamanrasset

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig donne, aujourd'hui, en compagnie d'une délégation ministérielle, de cadres, d'ambassadeurs et du wali de Tamanrasset, le coup d'envoi de la 35^e édition du Salon «Assihar» à Tamanrasset, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce. Placée sous le Haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, cette édition est supervisée par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, en coordination avec le wali de Tamanrasset. Organisé par la société Tasdir

(filiale de la Société algérienne des foires et exportations), en collaboration avec l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), ce salon sera marqué par deux manifestations économiques. La première dédiée à l'exportation se tiendra du 26 au 30 décembre et la deuxième consacrée à la vente est prévue du 26 décembre au 8 janvier 2022, selon la même source. Ce salon verra la participation de plus de 200 entreprises publiques et privées, outre des exposants étrangers, notamment d'Afrique, selon l'agence «Algex». Compte tenu du caractère économique important de

cette manifestation pour l'Algérie ainsi que pour les pays africains voisins, cette manifestation vise à renforcer la position économique de l'Algérie, à contribuer à l'amélioration de l'accès du produit algérien au marché africain et à ériger la wilaya de Tamanrasset en pôle commercial d'excellence, a posté l'agence sur son site électronique. «Toutes les mesures seront prises pour garantir la réussite de cet important rendez-vous qui permettra d'insuffler une dynamique dans la région», avait déclaré le wali de Tamanrasset. Trois espaces sont réservés à cette manifestation économique. Il s'agit de l'espace du marché «Assihar» au centre-ville de Tamanrasset (7 ha), de celui situé en face du marché (plus de 17 500 m²) et d'un autre situé à 13 km au nord de la ville de Tamanrasset (3 ha) réservé aux marchandises. **Slim O.**

Aérospatiale

Lancement du télescope spatial James Webb par une fusée Ariane 5

UNE FUSÉE Ariane 5 a décollé hier à 12h20 GMT du centre spatial guyanais pour envoyer dans l'espace le télescope spatial James Webb, un instrument qui devrait révolutionner l'observation de l'Univers, rappor-

tent des médias. Le vol propulsé doit durer 27 minutes, avant la séparation de l'observatoire qui sera injecté vers son orbite finale, à environ 1,5 million de km de la Terre. Le James Webb, fabriqué par la Nasa avec la

collaboration des agences spatiales européenne et canadienne, doit permettre d'observer les premières galaxies apparues après le Big bang mais aussi les exoplanètes ou la formation des étoiles. **T. H.**